

IMPULS-IIA RÉDUCTEUR DE SON POUR PISTOLETS

MANUEL D'UTILISATION



B&T AG
3608 Thun • Suisse
Tel. +41 33 334 67 00
info@bt-ag.ch
www.bt-ag.ch

ATTENTION !

Les armes « silencées » produisent moins de bruit que les armes qui ne le sont pas, mais il faut garder à l'esprit que cela reste des armes. Il est essentiel d'appliquer les mêmes règles de sécurité qu'avec une arme « non silencée ».



Un non-respect des consignes d'emploi pourrait causer des sévères blessures aux utilisateurs et endommager les armes. Les réducteurs de son sont des éléments montés au niveau de la bouche du canon de l'arme, du cache-flamme ou du compensateur. Il est indispensable que le montage du réducteur de son soit conforme aux instructions indiquées.

Il est normal qu'un réducteur de son devienne extrêmement chaud, même lors d'un emploi standard. Cela est d'autant plus le cas lors de tirs en rafale. Pour votre sécurité il est important de laisser le réducteur de son refroidir avant de le manipuler, cela comprend le retrait du réducteur de son de l'arme. Il est également important de ne pas mettre le réducteur de son chaud en contact avec tout équipements ou matériaux, comme des produits en nylon ou des poches à munitions.

PROTECTION OCULAIRE OBLIGATOIRE !



UNE MANIPULATION INCORRECTE PEUT PROVOQUER LA PÉNÉTRATION DE PIÈCES DANS LES YEUX. PAR CONSÉQUENT, DES LUNETTES DE PROTECTION DOIVENT ÊTRE PORTÉES LORS DU DÉMONTAGE ET DU REMONTAGE DE L'ARME.

PROTECTION AUDITIVE OBLIGATOIRE !



LORSQUE VOUS TIREZ AVEC L'ARME, PORTEZ TOUJOURS DES PROTECTIONS AUDITIVES APPROPRIÉES.

Sommaire

1. Règles générales	4
1.1 Règles de sécurité	4
1.2 Influence sur le point d'impact	4
2. Spécifications techniques	5
2.1 Nomenclature	5
2.2 Données techniques	6
3. Montage et démontage.....	7
3.1 Montage du réducteur de son	7
3.2 Démontage du réducteur de son	7
4. Réglage du réducteur de son	8
5. Démontage	9
6. Montage.....	9
7. Maintenance	10
7.1 Stockage	10
7.2 L'entretien sur place.....	10
7.3 L'entretien à l'atelier	11
7.3.1 Éviter la corrosion dans le réducteur de son.....	12
8. Accessoires	13
8.1 Produit de nettoyage	13
9. Garantie	14

1. Règles générales

VEUILLEZ LIRE CE MANUEL AVANT TOUTE UTILISATION.

1.1 Règles de sécurité

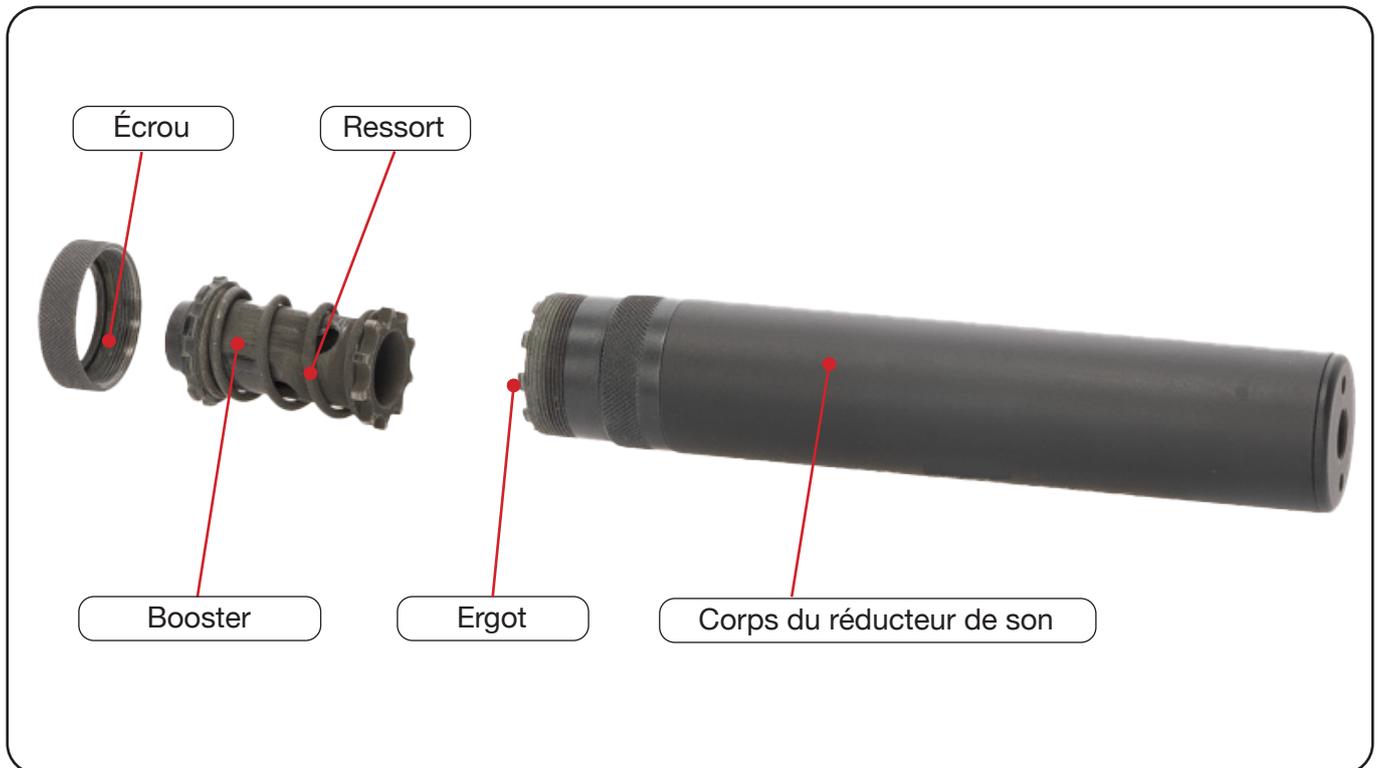
1. Considérez toute arme comme étant chargée tant que vous ne l'avez pas inspectée vous-même.
2. La mise en place ou le retrait du réducteur de son doit être réalisée conformément aux instructions contenues dans ce manuel.
3. La mauvaise installation du réducteur de son peut causer de graves blessures à son utilisateur.
4. Le port de protections oculaires et auditives est obligatoire pour le tir.
5. Vérifiez que le réducteur de son est bien fixé avant chaque utilisation.
6. Ne pas toucher le réducteur de son dès la fin du tir.

1.2 Influence sur le point d'impact

Le poids supplémentaire du réducteur de son en bout de canon et le changement des effets induits à la bouche de l'arme peuvent modifier la balistique initiale, et de ce fait le point d'impact. Il est de ce fait nécessaire de vérifier le nouveau point d'impact, de modifier le réglage de l'arme si nécessaire et cela avec le couple arme silencée/ munition prévu lors de la mission.

2. Spécifications techniques

2.1 Nomenclature



2.2 Données techniques

Description	Réducteur de son Impuls-IIA® pour pistolet
Fabricant	B&T AG - Suisse
N° d'article	SD-988006-G913.5L
Filetage*	M13.5x1 gauche
Calibre	9 mm
Longueur	199 mm
Longueur après canon	185 mm
Diamètre du tube	35 mm
Poids du réducteur de son	~405 g
Matériau	Aluminium, acier inoxydable
Couleur	Noir/Gris - Couleurs CERAKOTE sur demande
Traitement de surface	Téniféré, traitement QPQ
Réduction sonore	~ 31dB A
Durée de vie	Min. 5.000 coups
Température d'emploi	-45°C...70°C
NSN	1005-22-613-4411

Toutes les données techniques peuvent évoluer sans faire l'objet d'un nouveau document.
Les valeurs publiées sont indicatives, et de fait non contractuelles.

* Autres filetages

Filetage	N° d'article
M16x1 gauche	SD-988006-G45L
1/2"-28 UNEF	SD-988006-G91/228
1/2"-28 UNEF	SD-988006-M9A3

3. Montage et démontage

3.1 Montage du réducteur de son

ATTENTION !



Déchargez l'arme en consultant le manuel d'utilisation correspondant.

- a. Démontez la bague de protection du filetage du canon (selon modèle). Tournez l'écrou comme suit :
 - » Filetage à droite : sens inverse
 - » Filetage à gauche : sens horaire
- b. Nettoyez le filetage de l'extrémité du canon et assurez-vous qu'il est exempt de saleté et de dommages.



- c. Faites glisser le réducteur de son sur le filetage de la bouche et serrez-le jusqu'à ce qu'il soit serré à la main sur le filetage.
 - » Filetage à droite : tournez dans le sens horaire
 - » Filetage à gauche : tournez dans le sens inverse



3.2 Démontage du réducteur de son

ATTENTION !



Déchargez l'arme en consultant le manuel d'utilisation correspondant.

- a. Desserrez le réducteur de son.
 - » Filetage à droite : tournez dans le sens inverse
 - » Filetage à gauche : tournez dans le sens horaire
- b. Posez la bague de protection et serrez-la à la main.
 - » Filetage à droite : tournez dans le sens horaire
 - » Filetage à gauche : tournez dans le sens inverse



4. Réglage du réducteur de son

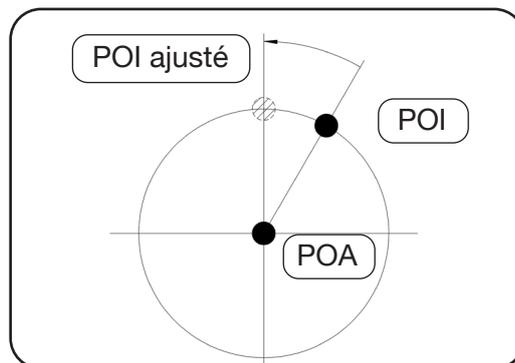
Si le point d'impact (POI) et le point visé (POA) ne correspondent pas, l'utilisateur peut l'ajuster. Le réglage peut être effectué avec le réducteur de son fixé. Déchargez d'abord l'arme.

ATTENTION !



Déchargez l'arme en consultant le manuel d'utilisation correspondant.

- Desserrez l'écrou et dévissez-le du corps du réducteur de son.
- Retirez le corps du réducteur de son du booster dans le sens de tir de sorte que les ergots du corps du réducteur de son ne s'engagent plus dans les rainures du booster.
- Faites tourner le corps du réducteur de son dans le sens dans lequel le point d'impact (POI) doit être réglé. Tourner une rainure correspond à 36° .
- Repoussez le corps du réducteur de son sur booster de manière à ce que les ergots s'engagent dans les rainures. (cf. chapitre « 6. Montage » page 9).
- Après le réglage, marquez le booster et le corps du réducteur de son pour revenir à la position souhaitée après le démontage et le nettoyage.
- Serrez l'écrou.



5. Démontage

- a. Tournez l'écrou dans le sens inverse des aiguilles d'une montre.



- b. Retirez le booster vers l'arrière du réducteur de son.



ATTENTION !



La bague de blocage du ressort ne doit pas être déposée ! Cela peut entraîner des blessures graves !

6. Montage

- a. Remontez dans l'ordre inverse du démontage. Lors de l'insertion du booster, il est impératif de s'assurer que les ergots sont dans le bon sens par rapport aux rainures du réducteur de son.



- b. Les ergots doivent s'insérer dans les rainures.



7. Maintenance

7.1 Stockage

Rangez les armes avec le réducteur de son installé à l'envers de sorte que le canon soit orienté vers le bas. Ceci est particulièrement important après le nettoyage du réducteur de son pour empêcher tout agent de nettoyage résiduel de s'écouler dans le canon.



7.2 L'entretien sur place

Effectuez l'entretien sur place dans les situations suivantes :

- » Avant utilisation et après une longue période de non-utilisation.
- » Quotidiennement en cas d'utilisation régulière.
- » Immédiatement après un incident suspect.



La maintenance régulière de type « sommaire » comprend les mesures suivantes :

1. Inspection visuelle de l'intérieur à la recherche de particules étrangères et de fissures.
2. Contrôle visuel des surfaces extérieures pour détecter les fissures et les bosses, en particulier dans la zone de la bouche.
3. Secouez le réducteur de son pour déterminer si des particules détachées sont audibles.
4. Vérifiez le montage et le démontage du réducteur de son.
5. Lubrifiez le filetage de l'arme avec un film d'huile.
6. Vérifiez le bon montage du réducteur de son.

ATTENTION!



Si le réducteur de son présente des fissures, des bosses, des dommages dans la zone de la bouche, des particules détachées, une contamination excessive par des particules de carbone ou d'autres irrégularités, il ne peut plus être utilisé et doit être remis immédiatement à l'armurier de l'unité, au technicien de maintenance ou au fabricant.

7.3 L'entretien à l'atelier

Exécutez l'entretien périodique en atelier si un ou plusieurs critères suivants sont remplis:

- » Si du sable, de la boue, de l'eau ou d'autres liquides sont entrés dans le réducteur de son et qu'il a ensuite fallu tirer sans pouvoir enlever les résidus à l'intérieur.
- » Immédiatement après un incident suspect.
- » Tous les 1500 coups ou au plus tard tous les 2 ans.
- » L'efficacité de réduction de son a considérablement diminuée.

Pour effectuer une inspection correcte du réducteur de son, il faut dans tous les cas le retirer de l'arme (cf. chapitre « 3. Montage et démontage » page 7).

L'entretien périodique en atelier comprend les mesures suivantes :

1. Inspection visuelle de l'intérieur à la recherche de particules étrangères et de fissures.
2. Contrôle visuel de la surface extérieure à la recherche de fissures et déformations, notamment autour de la bouche.
3. Secouez le réducteur de son pour déterminer si des particules détachées sont audibles.
4. Nettoyez et dégraissez les filetages de la bouche avec une petite brosse et vérifiez l'absence de dommages.
5. Démontez l'assemblage d'impulsion (cf. chapitre « 5. Démontage » page 9).
6. Nettoyez le générateur d'impulsions à l'aide d'un chiffon propre et d'une petite brosse et appliquez une fine couche d'huile.
7. Bouchez le réducteur de son avec un bouchon et remplissez le de «SchleTek Suppressor-Cleaner Evolution» (ou autre solvant approprié) pendant au moins 8 heures.
8. Rincez le corps du réducteur de son à l'eau chaude.
9. Soufflez le corps du réducteur de son avec de l'air comprimé et laissez-le sécher complètement.
10. Réinstallez le générateur d'impulsions sur le corps du réducteur de son (cf. chapitre « 6. Montage » page 9).
11. Lubrifiez le filetage à la bouche avec un film d'huile.

ATTENTION !



Si le réducteur de son présente des fissures, des bosses, des dommages dans la zone de la bouche, des particules détachées, une contamination excessive par des particules de carbone ou d'autres irrégularités, il ne peut plus être utilisé et doit être remis immédiatement à l'armurier de l'unité, au technicien de maintenance ou au fabricant.

7.3.1 Éviter la corrosion dans le réducteur de son

De l'humidité peut se former à l'intérieur d'un réducteur de son s'il est exposé à l'humidité, ou si un changement de température provoque de la condensation à l'intérieur du réducteur de son. Cette humidité n'est pas visible, mais ne peut jamais être complètement exclue, même si vous n'avez pas tiré du tout et que le réducteur de son n'a été monté sur l'arme que pendant un certain temps.

Cette humidité ou cette eau condensée, en combinaison avec des résidus de poudre, peut former une substance corrosive qui peut endommager le réducteur de son. Si cette substance corrosive pénètre dans l'arme, elle peut également être endommagée.

Une forte corrosion, y compris des trous, est difficilement à prévoir avec un soin approprié du réducteur de son, mais dans des cas extrêmes, elle pourrait entraîner un affaiblissement structurel du réducteur de son, raison pour laquelle elle doit être évitée.

Pour éviter d'endommager le réducteur de son et l'arme en raison de la corrosion, il est important de respecter certaines règles de sécurité et d'entretien :

- a. Toujours ranger et transporter l'arme et le réducteur de son séparément l'un de l'autre, c'est-à-dire ne jamais laisser le réducteur de son sur l'arme après l'utilisation, toujours le démonter quand il est possible.
- b. S'il n'est pas possible de démonter le réducteur de son de l'arme après utilisation, l'arme doit être entreposée temporairement avec la bouche ou le réducteur de son vers le bas pour empêcher les substances corrosives du réducteur de son de pénétrer dans le filetage de la bouche et dans l'arme.
- c. Gardez toujours l'intérieur et l'extérieur du réducteur de son au sec. En cas de doute, séchez-le avant de le ranger, par exemple en le mettant dans la position vertical sur un radiateur (cf. Législation sur les armes !).
- d. Lorsque vous nettoyez l'arme et le réducteur de son, retirez-le toujours de l'arme en premier.
- e. Nettoyez régulièrement le réducteur de son avec un produit de nettoyage approprié (par exemple SchleTek Evolution).

ATTENTION !



Si ces règles ne sont pas respectées, le réducteur de son peut être structurellement affaibli par la corrosion et éclater lors du tir dans des cas extrêmes !
Si ces règles ne sont pas respectées, l'arme peut se corroder sur le filetage de la bouche, le compensateur ou le cache-flamme, à l'intérieur du canon ainsi que dans l'arme elle-même !

ATTENTION !



En cas d'incertitude quant à savoir si le réducteur de son doit encore être utilisé, présentez-le à l'armurier de l'unité, au technicien de maintenance ou au fabricant.

8. Accessoires
8.1 Produit de nettoyage

Pos.	N° d'article	Description
	SCT-1986	SchleTek Suppressor-Cleaner Evolution

9. Garantie

Les demandes de garantie au nom du client doivent être explicitement déclarées comme telles. Pendant la période de garantie légale, B&T ne couvre que les défauts résultant de matériaux défectueux, d'erreurs de construction ou d'une mauvaise exécution. Si une demande de garantie est justifiée, B&T réparera ou remplacera le bien défectueux, à sa discrétion.

Les frais de transport de la marchandise défectueuse jusqu'à B&T sont à la charge du client.

Les pièces de rechange montées et remplacées deviennent la propriété de B&T.

Dans la mesure où la loi le permet, toute autre responsabilité de B&T est exclue, en particulier la responsabilité pour les dommages résultant directement ou indirectement de la marchandise livrée elle-même, de son utilisation ou de ses défauts.

Les marchandises sont couvertes par les dispositions de garantie du fabricant. Les pièces d'usure naturelle, les dommages résultant d'une maintenance insuffisante, le non-respect des règles d'utilisation et les cas de force majeure sont exclus de la garantie. Le droit à la garantie s'éteint si le client lui-même ou des tiers modifient ou réparent la marchandise livrée sans l'accord écrit préalable de B&T.

Toutes les spécifications des produits peuvent être modifiées sans préavis. Les données publiées sont des valeurs moyennes et ne sont pas des critères d'acceptation appropriés.

Le fabricant:

B&T AG - 3608 Thun - Suisse

Tel. +41 33 334 67 00

e-mail: info@bt-ag.com